



SOMMAIRE

Mot du maire	1	SolCom Piopolis	8
Projet aqueduc et égout.....	3	Cueillette des feuilles mortes.....	9
Rappel pour le déneigement.....	4	Bureau de poste de Piopolis.....	9
Interdiction de stationner	5	AFÉAS.....	10
Élections municipales, dernière minute	5	Comité du P'tit Bonheur	11
OTJ de Piopolis, été 2009.....	6	Club du Bon Temps, FADOQ de Piopolis.....	12
Entente avec Sanitaire Lac-Mégantic 2000.....	7	Nouvelles de la Fabrique.....	12

MOT DU MAIRE

À la veille des élections municipales du premier novembre 2009, je trouve important de faire le bilan des principales actions du Conseil que j'ai présidé durant les quatre dernières années.

En plus des tâches habituelles dévolues à la municipalité comme l'entretien du réseau routier et des équipements, la gestion du personnel, l'administration financière etc., je veux énumérer les réalisations suivantes :

- la mise à jour du plan et des règlements d'urbanisme (concordance avec le schéma d'aménagement révisé de la MRC du Granit);
- l'actualisation du plan de développement;
- la réparation du Quai du village grâce à plusieurs subventions;
- l'amélioration de la gestion du camping par l'embauche d'une gérante et la réalisation de travaux d'aménagement;
- l'adoption de règlements pour la protection du lac et des cours d'eau;
- l'achat d'une nouvelle camionnette;

- la réfection de l'édifice municipal : remplacement des fenêtres et amélioration du système de chauffage;
- le réaménagement du bureau municipal;
- l'adoption d'une politique salariale pour les employés de la municipalité;
- la rénovation de la patinoire municipale;
- la mise à jour de notre plan des mesures d'urgence;
- les égouts et l'aqueduc.

À cela s'ajoute la collaboration de la municipalité avec les organismes communautaires comme la paroisse pour le 135^e anniversaire et le centenaire de l'église, l'AFÉAS, l'Âge d'or pour le jeu de pétanque, le Comité de développement local pour les Sentiers du Clocher et la halte touristique, la Marina pour de nouveaux quais, etc.

Un objectif en particulier n'a pas été réalisé, soit la mise en œuvre du schéma de couverture de risques d'incendie.

C'est donc avec beaucoup de satisfaction que je termine mon mandat de maire et je vous remercie de la confiance que vous m'avez témoignée. Je veux aussi remercier les conseillères et les conseillers pour leur collaboration et souligner le travail remarquable et indispensable effectué par madame Julie Cloutier, messieurs Robert Turcotte et Gilles Blais et par tous les autres employés de la Municipalité.

Je vous invite à supporter le nouveau Conseil et plus particulièrement Monsieur André St-Marseille, à la mairie, comme vous l'avez fait pour moi.

Marc Beaulé
Maire sortant

PROJET AQUEDUC ET ÉGOUT

En 1999, le ministère de l'Environnement demandait à la Municipalité de remplacer son réseau d'aqueduc de 26 abonnés avant 2009. Le Conseil de l'époque avait alors commencé les démarches de préparation d'un projet d'égouts et d'aqueduc pour le village. Il aura fallu dix ans d'efforts soutenus de la part de trois conseils municipaux et de la directrice générale et plusieurs études d'ingénieurs pour enfin arriver au but.

Au début de mon mandat, le ministère des Affaires municipales acceptait de financer seulement un projet d'aqueduc. Après de nombreuses démarches, le ministère modifia sa décision et accepta d'inclure les égouts au projet. Nous avons confié à la firme Roy Vézina et associés le mandat de préparer les plans et devis préliminaires afin de présenter le projet aux citoyens du village.

Avec l'accord de la population et du ministère, nous avons fait préparer les plans et devis complets afin d'aller en appel de soumissions pour l'ensemble des travaux incluant une portion qui relève du ministère des Transports. L'ensemble des travaux était évalué à 3 821 000 \$.

L'appel de soumissions a été lancé à la fin de juin 2009. À l'ouverture des soumissions, le 13 août, un seul entrepreneur Germain Lapalme et Fils avait remis les documents exigés. Le prix demandé était de 4 455 000 \$. Il nous a donc fallu négocier avec tous les intervenants : l'entrepreneur a accepté de réduire son prix et les fonctionnaires du MAMROT ont recommandé au ministre d'assumer la différence afin que la part de nos citoyens ne soit pas supérieure à ce qui avait été présentée lors de la séance publique d'information. Nos dernières estimations sont à l'effet que la facture sera moins élevée que prévue pour les gens de Piopolis.

Les travaux vont commencer dès cet automne et se poursuivront au printemps et à l'été 2010 (après la période de dégel des routes).

Voilà un résumé de la situation. Une séance d'information est prévue pour les résidents qui se retrouvent dans le tracé du projet.

Marc Beaulé
Maire sortant

RAPPEL POUR LE DÉNEIGEMENT

Avec l'arrivée du mois d'octobre et les éventuelles bordées de neige, il est important de vous rappeler que l'emprise routière est constituée d'une voie de circulation et de ses accotements. Ainsi les bacs à ordures et de recyclage doivent être disposés de façon à ne pas obstruer le corridor de déneigement.



C'est votre devoir de bien déposer vos bacs dans votre entrée de cours et non pas sur l'emprise de la voie publique; ceci dans le but de faciliter le travail du personnel de déneigement qui ne sera pas dans l'obligation de contourner les bacs. De plus, il est important de rappeler que l'installation d'une boîte aux lettres en bordure d'un chemin constitue une tolérance du Ministère des transports et de la Municipalité et non un droit acquis.

Pour conclure, il est interdit de déneiger son entrée sur la voie publique. Cette pratique est dangereuse pour la circulation automobile et pour les employés et les équipements de déneigement de la Municipalité. Sur ce, passez un bel hiver!



INTERDICTION DE STATIONNER

Nous tenons à vous rappeler l'article 12 du règlement 1999-006 relatif au stationnement : « Il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur le chemin public entre 23h00 et 7h00 du 15 novembre au 1^{er} avril inclusivement et ce sur tout le territoire de la Municipalité de Piopolis ».

ÉLECTIONS MUNICIPALES, DERNIÈRE MINUTE

Le 2 octobre dernier à 16h30 prenait fin la période potentielle pour la production des déclarations de candidature.

Étant donné que nous avons reçu qu'une candidature par poste, ces candidats sont proclamés élus sans la tenue d'une élection.

Voici donc votre nouveau Conseil municipal pour les quatre prochaines années :

Maire :	M. André St-Marseille
Conseillère poste # 1 :	Mme Martine Bastien
Conseiller poste # 2 :	M. Germain Grenier
Conseillère poste # 3 :	Mme Marie-Claire Thivierge
Conseillère poste # 4 :	Mme Claudette Grenier
Conseiller poste # 5 :	M. Serge Gosselin
Conseiller poste # 6 :	M. Fernand Roy

Pour la préfecture, M. Maurice Bernier a été le seul à remettre sa candidature pour le poste de préfet, il est donc élu par acclamation.

OTJ DE PIOPOLIS, ÉTÉ 2009

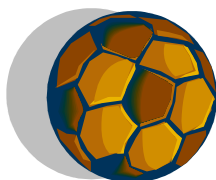
Au début de la saison, quatorze enfants étaient inscrits dont quelques-uns provenaient des villages avoisinants. Du 30 juin au 7 août, les enfants se sont amusés sous la supervision des mêmes animatrices que l'an passé soient Maya et Mirtille.

Comme la tradition l'exige, la fameuse « Nuit à l'OTJ » était au programme sous le thème *Les espions* où les enfants ont réussi à résoudre une mission quasi impossible. Après cet exploit, les enfants ont bien dormi dans leur sac de couchage dans un dortoir improvisé à l'édifice municipal.

De plus, les enfants ont eu l'opportunité de passer une journée au lac des Araignées à Frontenac dans le cadre de la fête des OTJ qui réunit toutes les OTJ de la MRC du Granit. Pour l'occasion, l'endroit a pris des allures d'une île où près de 400 enfants devaient chercher des pépites d'or pour délivrer des créatures étranges mais pacifiques des mains des vilains pirates. Pour visionner des photos de la fête des OTJ, allez sur le site de la MRC du Granit au www.mrcgranit.qc.ca dans la section Services et ensuite Loisirs.

Pour terminer la saison en beauté, les enfants ont passé une journée à une ferme quelque peu spéciale. Ils ont pu flatter des ânes, monter sur le cheval Ethan, jouer avec Billy le furet, prendre le serpent Georgy non venimeux bien entendu mesurant 4 pieds de longueur et parler avec le perroquet Jonas.

À la saison prochaine pour d'autres aventures!



ENTENTE AVEC SANITAIRE LAC-MÉGANTIC 2000

La Municipalité de Piopolis va conclure une entente avec Sanitaire Lac-Mégantic 2000 inc. afin d'offrir un service de tri des matériaux secs aux résidents permanents et saisonniers de Piopolis. *Cette entente sera effective vers la mi-novembre* et vous permettra de vous départir des matériaux suivants sans devoir attendre les collectes des gros rebuts :

- ❖ Débris de construction, rénovation, démolition
- ❖ Bois non contaminé
- ❖ Bois contaminé
- ❖ Carton et papier contaminé
- ❖ Encombrants (ex : matelas, mobilier divers, tapis)
- ❖ Tissu et textile
- ❖ Plastique divers (agricole et acéricole)
- ❖ Matériel informatique, électronique, électrique
- ❖ Métaux ferreux et non ferreux
- ❖ Béton, asphalte, brique
- ❖ Bardeau d'asphalte
- ❖ Pneu et caoutchouc (ex : soulier, botte, tubulure)

Voici la procédure à suivre :

Le résident devra se rendre, par ses propres moyens, aux installations de Sanitaire Lac-Mégantic 2000 Inc., situées au 9109 route 204 à Frontenac, et ce, aux heures d'ouverture du lundi au vendredi de 7:00h à 17:00h.

Le résident devra se présenter à la balance à l'entrée et à la sortie du site ;

Le résident devra présenter une preuve de résidence telle que permis de conduire ou autres documents (compte de taxes pour les saisonniers) permettant de prouver le lieu de résidence ;

La municipalité assumera les coûts pour un tonnage maximum de 4.00 tonnes métriques annuellement pour chaque résidence de la municipalité, le tonnage excédentaire devra être assumé par le résident ;

Le déchargement sera effectué par le résident. Il sera toutefois possible de faire effectuer le déchargement par la machinerie de Sanitaire Lac-Mégantic 2000 inc. moyennant un coût d'environ 16 \$ qui sera à la charge du résident ;

Chaque mois, une facture sera envoyée à la municipalité avec le détail de tous les résidents qui auront utilisé le service.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer au bureau municipal au 819-583-3953.

SOLCOM PIOPOLIS

Le Conseil d'administration de la Coop Solcom Piopolis travaille présentement à l'obtention des subventions nécessaires pour desservir ses membres. Ainsi une demande de subvention a été déposée auprès du Ministère des Affaires Municipales, des Régions et de l'Organisation du Territoire (MAMROT) dans le cadre du programme : Communautés Rurales Branchées et une réponse est attendue sous peu.

De même, nous travaillons aussi pour déposer une demande auprès du Fédéral qui a depuis peu lancé son propre programme d'aide. Nous demeurons confiants de pouvoir desservir nos membres dans les meilleurs délais et en sommes à 51 membres en règle.

CUEILLETTE DES FEUILLES MORTES



La Municipalité, en collaboration avec Mme Suzette Raymond et M. Michel Gagnon, a mis sur pied un système de cueillette des feuilles mortes deux fois par année : au printemps et à l'automne. Les premières cueillettes des feuilles mortes sont prévues pour le **19 octobre** et le **2 novembre**.

Les feuilles mortes doivent être ensachées dans des sacs compostables disponibles à la Municipalité ou au Magasin général au coût de 0,25\$ chacun. Vous pouvez également utiliser des sacs de grande dimension en plastique. **Aucun déchet ne doit se retrouver à l'intérieur des sacs de feuilles mortes.** Les sacs de feuilles mortes doivent être placés en bordure de la route tôt le matin de la journée de la cueillette pour 8h00am.

En dehors des dates déterminées pour la cueillette des feuilles mortes, les citoyens peuvent convenir, avec M. Michel Gagnon ou Mme Suzette Raymond, de modalités différentes de cueillette des feuilles mortes. Vous pouvez les rejoindre au 819-583-1851.

BUREAU DE POSTE DE PIOPOLIS



Depuis le 17 juin 1975, je suis maître de poste à Piopolis. Le 14 mai 2009, le bureau a été informatisé pour répondre aux besoins des usagers. Les clients y trouvent tous les services pour répondre à leurs besoins. Il y a un lien d'appartenance entre les clients et le bureau. Ils savent qu'ils peuvent y trouver le bon tarif et la meilleure qualité de service.

Depuis peu, le gouvernement veut faire tomber le moratoire de 1994 sur les fermetures de petits bureaux de poste ruraux. Il est important que notre bureau demeure en opération question de maintenir les services déjà offerts dans notre municipalité

C'est pourquoi je vous invite fortement à signer la pétition. Je dois la transmettre le vendredi 9 octobre. Vous pouvez retrouver cette pétition au bureau municipal, à l'Auberge au Soleil Levant, au Magasin Général ainsi qu'à ma résidence au 415, rue Principale.

Mariette Pelchat
Maître de poste

AFÉAS

Permettez-moi tout d'abord de remercier Madame Jeannine Guérin Grenier qui quitte le poste de présidente après trois ans et de féliciter Madame Carolle Fortier St-Marseille qui a accepté de la remplacer.

Lors de l'envoi du 31 août le projet rassembleur de l'année a été dévoilé, il s'agit de : « Rassembler pour avancer ».

Les propositions qui ont été étudiées lors du congrès provincial et retenues pour étude cette année sont : Rayons X de notre système de santé, Solidaires de nos aînés, Place à la famille, Vivre et grandir à travers ses émotions.

Comme vous pouvez le constater, ce sont des sujets qui sont susceptibles de rejoindre la plupart d'entre nous et nous espérons que vous serez des nôtres lors de leur étude.

Les principales activités au local restent les mêmes cette année; un souper au début du mois de décembre ainsi que le Festival d'hiver en février.

Si le programme t'intéresse viens te joindre à nous, car trois membres seulement ont accepté d'être sur le conseil d'administration. Nous aurions bien besoin de volontaires pour nous aider au sein du comité. Alors, bienvenue à toutes!

Bonne année AFÉAS.

Lucie Grenier
Secrétaire-trésorière

COMITÉ DU P'TIT BONHEUR

Vous êtes invités à un dîner communautaire le mercredi 28 octobre. Il y aura la messe à la salle communautaire à 11h30. Un dîner sera servi après la messe suivi d'un mini bingo. Bienvenue à toutes et à tous!

Concernant la «popotte» offerte à tous les mardis midi à un prix modique, vous pouvez communiquer avec Lucie Fortier Grenier au 819-583-4714 ou avec moi au 819-583-3668 pour pouvoir bénéficier de ce service.

Pour la campagne de Centraide, quelqu'un va passer chez vous et j'aimerais mentionner que le comité du P'tit Bonheur reçoit des dons de cet organisme.

De plus, l'assemblée générale se tiendra le 14 octobre à 19H00 à la salle de l'Âge d'Or à l'édifice municipal. On vous attend!

Clémence Grenier Lafontaine
Présidente

CLUB DU BON TEMPS, FADOQ DE PIOPOLIS

Vous êtes conviés à venir nous rencontrer tous les mercredis après-midi à 13h00 à l'édifice municipal. Une pause-café est prévue à 15h00. Le dernier mercredi de chaque mois, vous apportez votre sandwich ou salade pour le dîner. On vous prépare une soupe et un dessert. Le thé et café sont offerts également.

Les cartes de membres sont à terme. On vous invite à les renouveler. De plus, si vous désirez devenir membre, vous êtes les bienvenues. Vous pouvez communiquer avec Réal Grenier au 819-583-3950 ou avec moi au 819-583-3668.

Clémence Grenier Lafontaine
Présidente

NOUVELLES DE LA FABRIQUE

À tous ceux et celles qui ont contribué au succès de la messe solennelle du centenaire de l'église du 23 août dernier, un grand merci du fond du cœur!

La maladie dans ma famille fait que je suis absente de Piopolis depuis septembre. Des nouvelles plus détaillées concernant la Fabrique vous seront transmises dans la prochaine parution des Échos de Piopolis.

À plus tard,

Diane Lafontaine
Présidente du Comité de gestion